

## Plan de circulation temporaire mis en place du vendredi 29 juillet à 12h au dimanche 31 juillet à 14h.

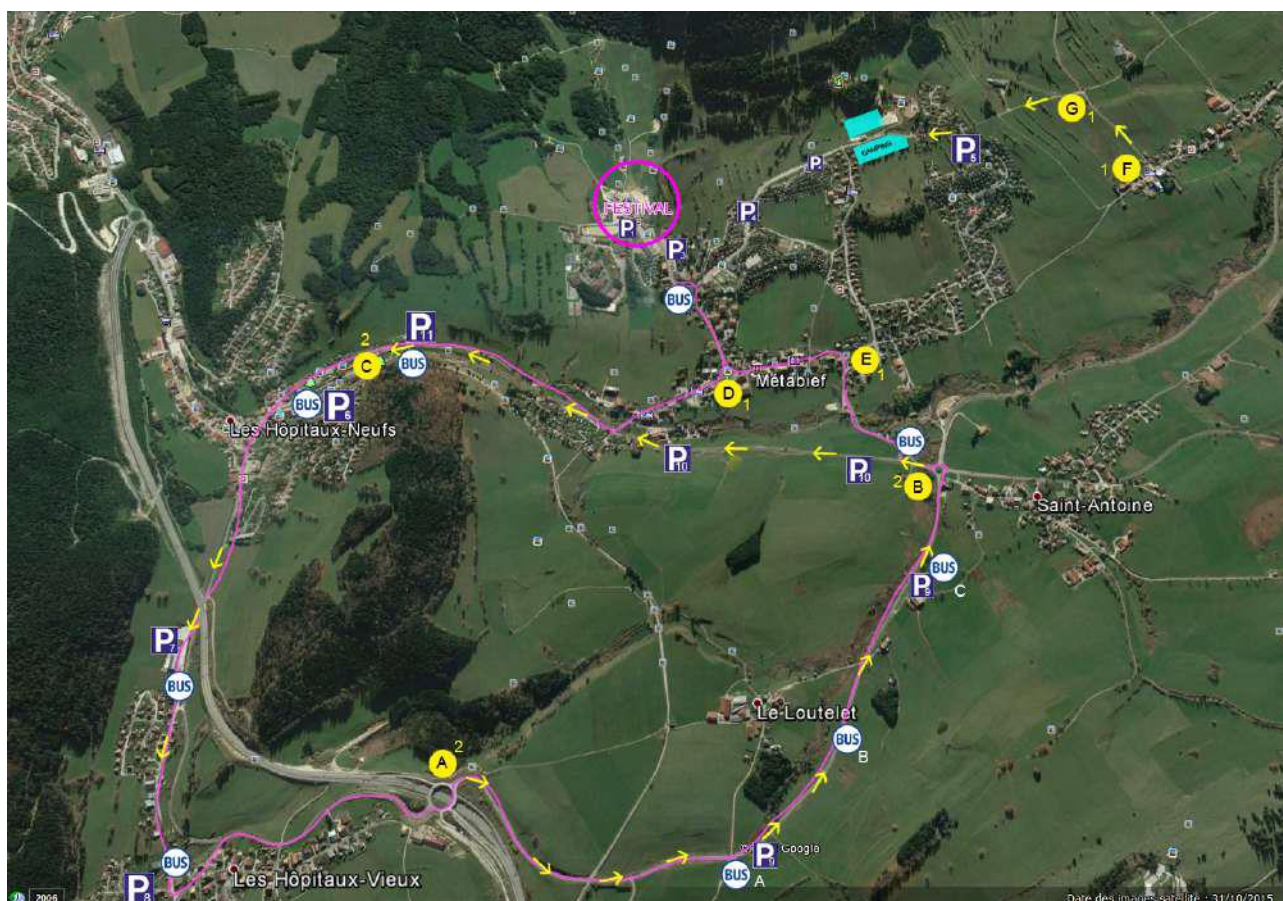
Ce plan de circulation est identique à celui mis en place en 2019.

**A/B/C/D/E/F/G** => placement des gendarmes permettant la fluidité et/ou le filtrage des véhicules. Les gendarmes seront en poste à partir de 14h les vendredi et samedi.

**P** : différents parkings.

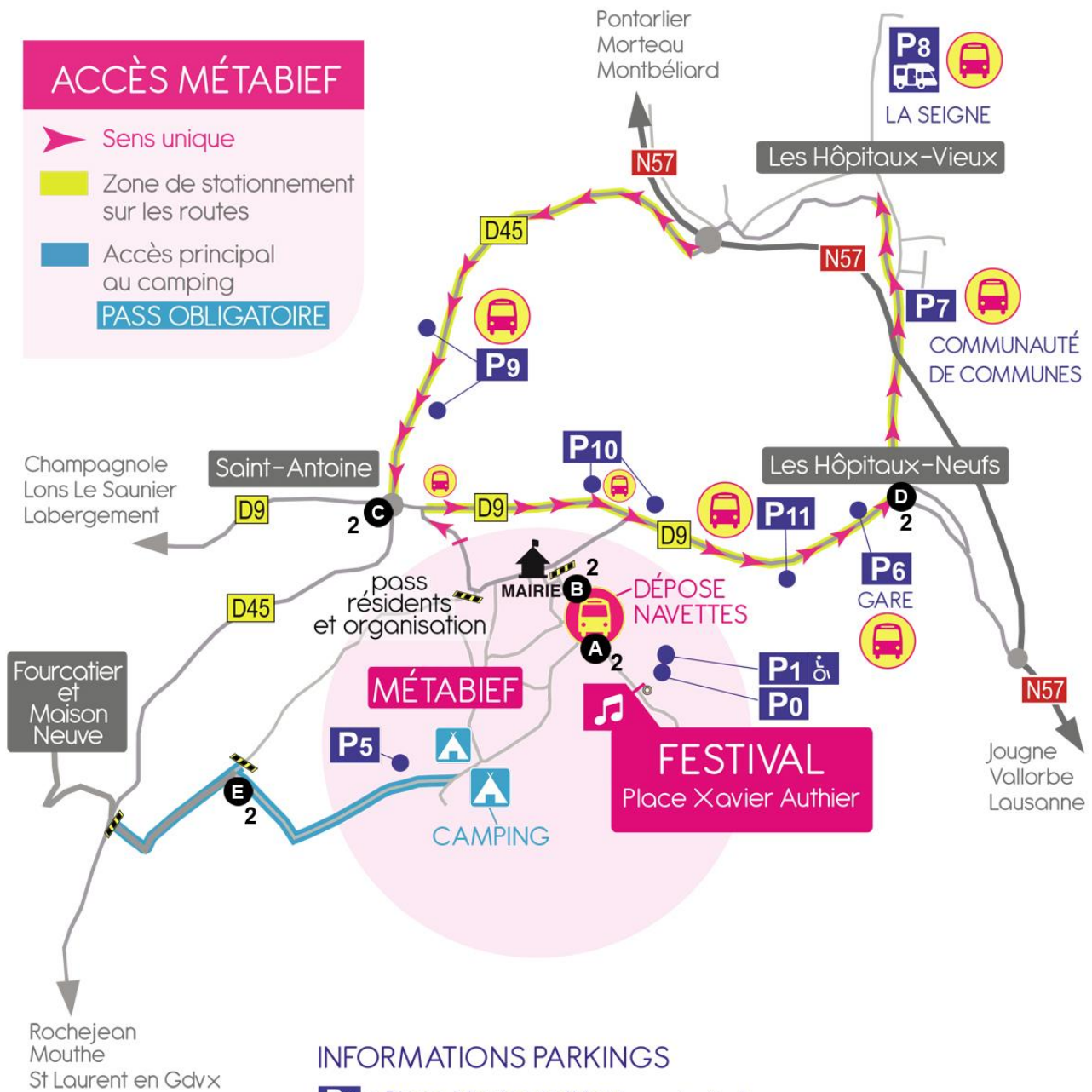
Bus / Navettes : arrêt des navettes permettant aux festivaliers de se rendre au festival après d'être garés. Les navettes circuleront de 16h à 3h30. Les habitants des différents villages alentours sont invités à les utiliser afin de ne pas surcharger les parkings du Festival.

Des personnes chargées de garer les voitures seront postées aux différents parkings.



## ACCÈS MÉTABIEF

-  Sens unique
  -  Zone de stationnement sur les routes
  -  Accès principal au camping
- PASS OBLIGATOIRE**



## INFORMATIONS PARKINGS

- P0** > Place Xavier Authier (organisation)
- P1** > Place Xavier Authier (fermé dès 16h) / PARKING PMR
- P5** > Parking campeurs
- P6** > Gare des Hôpitaux Neufs
- P7** > Communautés de communes
- P8** > La Seigne / PARKING CAMPING-CAR
- P9** > Stationnement sur une voie de la D45
- P10** > Stationnement sur une voie de la D9
- P11** > Stationnement sur le chemin de la station d'eau

  
NAVETTES  
GRATUITES  
VERS LE  
FESTIVAL